

## DÉCLARATION LIMINAIRE AU CTL DU 15 JANVIER 2013

Monsieur le Président,

Lors de la 1<sup>ère</sup> convocation de ce Comité Technique Local traitant des emplois et du budget 2013, nous vous avons lu une déclaration de 3 pages vous exposant nos désaccords sur le contenu des points abordés :

\* emplois : rien que des suppressions, 48 à nouveau dans le Var cette année, ce qui est un ratio très élevé par rapport aux autres directions,

\* budget : baisse de 9, 18 % en 2013, là encore le Var se distingue et se situe au-dessus du taux national qui est à 9 %.

Nous avons évoqué la croissance régulière des charges d'accueil de toute nature, essentiellement assuré par des agents de catégories B et C, alors que ce sont ceux qui fournissent les charrettes d'emplois supprimés.

Le nouveau gouvernement a mis fin à la RGPP. Malheureusement, il met en place la Modernisation de l'Action Publique, nouvelle réforme qui n'est qu'un mauvais copié collé de la précédente, même si le le Ministre récuse toute filiation avec celle-ci. Il est vrai que la méthode change : avec la MAP et sa démarche stratégique, le gouvernement entend associer les agents et les cadres à la poursuite du démantèlement de notre administration.

Notre bon DG, Bruno Bézard, venu dans le Var le 5 octobre, vous a bien sûr convaincus du discernement sans précédent dont il ferait preuve dans la répartition des suppressions d'emplois :

- prise en compte de l'accueil comme mission à part entière,
- suppression dans le réseau mais pas que, donc en directions, en délégations interrégionales, en Centrale, on allait voir ce qu'on allait voir...
- suppressions diminuées pour la catégorie C voire B, suppression de A et de A +.

De A++ ? Nooon ! Faut pas abuser tout de même !

La suite quelle fut-elle ?

Un premier rapport de l'Assemblée nationale qui va dans ce sens avec - 159 A+, - 497 A, - 1033 B et - 334 C.

Peu après, les documents préparatoires au CTR du 27 novembre sortent, et là on est sur d'autres quotas : - 59 A+ (on en a égaré 100), - 377 A (120 perdus), - 658 B (en baisse de 375) et surtout - 968 C (634 en plus que prévu).

Ainsi, les agents ont encore été victimes de la partie de poker menteur annuelle à laquelle ils ne jouent pas, mais dont ils sont à la fois les spectateurs et l'enjeu. Beaucoup s'en remettent, d'autres en sont à leur 2ème suppression de poste en 2 ans. On peut leur prédire que pour 2014 ça va continuer. Dans un service varois concerné par les suppressions programmées, le plus jeune agent est un AAP1 6<sup>e</sup> échelon entré dans notre administration en 1983 !

Les conséquences concrètes sur l'état d'esprit des agents dans les services sont cruellement ressenties et, de fait, par la déclinaison des suppressions d'emplois, vous êtes aujourd'hui responsable de l'aggravation des risques psycho-sociaux dans vos services.

Vous ne pouvez vous retrancher derrière la loyauté au Ministre et au DGFIP pour vous taire. Vous avez le devoir, en tant que fonctionnaire responsable, de dire que la DDFIP du Var ne peut absorber ces 48 suppressions sans conséquences graves, tant pour les agents que pour les missions.

Faute de le faire, la mise en musique de ces décisions vaut accord avec cette politique.

Par ailleurs, la vision que vous donnez de vos services est trompeuse car vous laissez croire que l'on peut faire mieux avec moins de moyens. C'est un mensonge !

Nous ne sommes plus en capacité de remplir les missions confiées par le législateur, ce que vous cachez, tous directeurs confondus, à la représentation nationale.

Monsieur le Directeur, la DGFIP comme votre direction locale sont exsangues. Les agents aiment leur métier, leurs missions, mais vous, le représentant du DG dans le Var, leur en demandez trop : faire plus en étant tous les ans moins

nombreux que l'année précédente, et en sachant qu'ils sont plus nombreux que l'année suivante, ils vont finir par ne plus le supporter et vous ne l'aurez pas vu arriver !

Cet aveuglement à appliquer la politique de notre bon DG, aveuglement que vous contestez, vous conduit même parfois à "devancer l'appel" en proposant des fermetures ou des fusions de services.

Saint-Raphaël en est un cuisant exemple, dont la fermeture s'est faite en ne tenant aucun compte des votes des élus tant en CHSCT qu'en CTL (d'ailleurs on se demande bien à quoi servent ces votes !).

*"Bis repetita placent"*, qui pour les non latinistes signifie : les choses répétées plaisent, est un axiome adapté puisque vous avez remis le couvert avec la fusion des SIP et CDI à Draguignan.

Comme quoi toute bonne chose, comme le dialogue social, a une fin, l'important étant la poursuite des destructions de services.

Concernant le dialogue social, justement, et malgré les apparences, vous manquez de transparence vis à vis de vos interlocuteurs que nous sommes. En effet, vous avez installé secrètement des bureaux au rez-de-chaussée du bâtiment C de la cité Lorgues, locaux utilisés comme salle de réunion commune aux administrations regroupées sur ce site.

Les agents chargés de cet aménagement ont eu pour consigne de n'en souffler mot à quiconque, afin de ne pas révéler l'objet de cette installation.

Nous vous rappelons que vous deviez informer et prendre l'avis du CHSCT ainsi que du CTL de vos intentions de réaménagement de service ou de missions. C'est une obligation légale.

Sur le deuxième point de l'ordre du jour de ce CTL, le BOP, notre direction est, comme en matière d'emplois, dans une situation pénible.

Vos solutions ? La fuite en avant, la fermeture de services pour récupérer des loyers pendant quelques mois, mais en éloignant de nos usagers le service public.

Saint-Raphaël peut paraître un exemple indolore compte tenu de la proximité des communes Saint-Raphaël Fréjus.

Mais la prochaine étape quelle est-elle ? Suppression de Six Fours, délocalisé à La Seyne comme évoqué lors d'une visite du CHS sur ce site ? Et l'étape suivante ? Une trésorerie par Résidence Administrative Nationale ?

Est-ce cela l'avenir de nos services ?

Encore une fois, nous ne vous suivrons pas sur ce terrain. Nous ne participerons pas à un simulacre de dialogue social où tout est joué d'avance. Et ne nous dites pas que nous nous trompons d'interlocuteur et que les griefs que nous relevons contre vous devraient s'adresser au Ministère ou à la Direction Générale.

D'autres le font à ces niveaux aussi. D'ailleurs notre opposition aux suppressions d'emplois et à la réduction des crédits de fonctionnement ont été clairement notifiés au DG, nous n'avons donc en fait aucune raison de répondre à la convocation du CTL.

Simplement, et que les agents présents ici aujourd'hui ne s'y trompent pas : l'administration y a mis le prix en 2010 et de fait nationalement ou localement, l'interlocuteur est le même, la responsabilité est la même, le projet est le même : saborder le service public fiscal et foncier.

Notre seule réponse est qu'aux Finances Publiques, les emplois sont socialement utiles et budgétairement rentables ; prétendre sortir de la crise en les supprimant est incohérent et contre-productif.

**C'est pourquoi, nous poursuivons, dans le cadre de la dynamique intersyndicale nationale initiée à la DGFIP, la mobilisation avec les personnels pour obtenir un véritable changement qui devra passer par :**

- l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois, le pourvoi de tous les emplois vacants, les créations d'emplois à hauteur des besoins
- l'accès automatique au 8ème échelon du grade d'AAP1 de la catégorie C
- le maintien de toutes les missions de la DGFIP
- l'arrêt immédiat des restructurations, fusions et transferts de services
- le maintien du Statut Général et de nos statuts particuliers
- la revalorisation du point d'indice
- l'abrogation du jour de carence.